



**MODALITES SELECTION  
CYCLO-CROSS  
COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME**

**Saison 2022 - 2023**

## CRITERES DE SELECTIONS :

Afin d'être performant lors du championnat ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (type de circuit, distance...).

Les critères de participation seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve
3. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un Championnat de France ou de la course en question)
4. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Le Comité Régional demande de candidater aux sélections hors quotas via un questionnaire présent à la fin de ce document.

C'est après l'accord de la commission cyclo-cross que la communication de la sélection sera faite.

## DAMES

Cadres techniques référents :

**Oscar MEYER** (CTS Manager Technique Territorial) – 06 82 52 94 97 – [o.meyer@ffc.fr](mailto:o.meyer@ffc.fr)

**Julien CHABA** (Référént Cyclo-cross) – 06 73 25 54 65 – [julienchaba.ffc92@gmail.com](mailto:julienchaba.ffc92@gmail.com)

**Tanguy TURGIS** (Référént Adjoint Cyclo-cross) – 06 99 04 81 27 – [t.turgis@ffc.fr](mailto:t.turgis@ffc.fr)

- **U17 W – CADETTES DAMES**
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
  - **Inter-région U17 W**

*Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.*

*Mise en grille :*

- 3 premières du Classement provisoire de la Coupe d'Ile de France 2022
- Les épreuves de la Coupe d'Ile de France
- Les épreuves régionales

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **Coupes de France U17 W**

*Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (11 premières de l'inter-région) même si l'entité engageante sera le Comité Régional. L'ensemble des frais seront à la charge de l'athlète.*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 3 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur l'épreuve de l'inter-région. La participation à la manche de l'inter-région est obligatoire.*

*Mise en grille (pour la première manche) :*

- 1) Top 30 du classement général de la Coupe de France Cadette 2021/2022 comme inscrit dans le règlement
  - 2) Top 30 au championnat de France Cadette 2021/2022 comme inscrit dans le règlement
- Classement de la manche inter-région (sur la première manche)
  - Classement de la Coupe Ile de France

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) Classement en cours de la Coupe de France comme inscrit dans le règlement
  - 2) Les autres coureuses figurant parmi les 60 premières de la manche précédente comme inscrit dans le règlement
- Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U17 W**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (25 premières du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 15% en plus du temps de la vainqueur d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières. La participation à la manche de l'inter-région est obligatoire.

Mise en grille : A venir

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U19 W – JUNIORS DAMES**

- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U19 W**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les 10 premières de la Coupe de France Junior Femme de l'année précédente
- 3) Les 10 premières du dernier Championnat de France Junior Femme
- 4) Les concurrentes étrangères
- 5) Les 10 premières de la Coupe de France Cadette de l'année précédente
- 6) Les 10 premières du dernier Championnat de France Cadette
- 7) Classement de la Coupe Ile de France

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Junior Femme de la saison en cours
- 3) Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Junior Femme
- 4) Les concurrentes étrangères
- 5) Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U19 W**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (20 premières du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 18% en plus du temps de la vainqueur au classement Scratch d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières.

Mise en grille : A venir

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U23 W / ELITES DAMES / ESPOIRS ET ELITES DAMES**
  
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
  
- **Coupees de France U23 W / ELITES DAMES**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les 20 premières de la Coupe de France Elite Femme de l'année précédente
- 3) Les 20 premières du dernier Championnat de France Elite Femme
- 4) Les concurrentes des équipes UCI
- 5) Les concurrentes étrangères

6) *Classement de la Coupe Ile de France*

*Mise en grille (pour les manches suivantes) :*

- 1) *Les concurrentes classées au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les concurrentes figurant au classement de la Coupe de France Elite Femme de la saison en cours*
- 3) *Les concurrentes des équipes UCI*
- 4) *Les concurrentes étrangères*
- 5) *Les 60 premières concurrentes de la manche précédente de la Coupe de France Elite Femme*
- 6) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **Championnats de France U23 W / Elites**

*Participation comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (25 premières du Classement Général de la Coupe de France). Participation des équipes autorisées comme inscrit sur le règlement.*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter des hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (moins de 15% en plus du temps de la vainqueur d'une manche de Coupe de France) ou de faits de courses sur ces dernières.*

*Mise en grille : A venir*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

## HOMMES

Cadres techniques référents :

**Oscar MEYER** (CTS Manager Technique Territorial) – 06 82 52 94 97 – [o.meyer@ffc.fr](mailto:o.meyer@ffc.fr)

**Julien CHABA** (Référént Cyclo-cross) – 06 73 25 54 65 – [julienchaba.ffc92@gmail.com](mailto:julienchaba.ffc92@gmail.com)

**Tanguy TURGIS** (Référént Adjoint Cyclo-cross) – 06 99 04 81 27 – [t.turgis@ffc.fr](mailto:t.turgis@ffc.fr)

- **U17 M – CADETS HOMMES**
  
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
  
- **Inter-région U17 M**

*Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.*

*Mise en grille :*

- 5 premiers du Classement provisoire de la Coupe d'Ile de France 2022
- Les épreuves de la Coupe d'Ile de France
- Les épreuves régionales

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **Coupes de France U17 M**

*Participation club ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiées (47 premiers de l'inter-région) même si l'entité engageante sera le Comité Régional. L'ensemble des frais seront à la charge de l'athlète.*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 4 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur l'épreuve de l'inter-région. La participation à la manche de l'inter-région est obligatoire.*

*Mise en grille (pour la première manche) :*

- 1) Top 30 du classement général de la Coupe de France Cadette 2021/2022 comme inscrit dans le règlement
  - 2) Top 30 au championnat de France Cadette 2021/2022 comme inscrit dans le règlement
- Classement de la manche inter-région (sur la première manche)
  - Classement de la Coupe Ile de France

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) Classement en cours de la Coupe de France comme inscrit dans le règlement
  - 2) Les autres coureurs figurant parmi les 60 premiers de la manche précédente comme inscrit dans le règlement
- Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U17 M**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 40 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières. La participation à la manche de l'inter-région est obligatoire.

Mise en grille : A venir

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **U19 M – JUNIORS HOMMES**
  
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**

- **Coupes de France U19 M**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

Mise en grille (pour la première manche) :

- 1) Les coureurs Juniors Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les 20 premiers de la Coupe de France Junior Homme de l'année précédente
- 3) Les 20 premiers du dernier Championnat de France Junior Homme
- 4) Les concurrents étrangers
- 5) Les 10 premiers de la Coupe de France Cadet de l'année précédente
- 6) Les 10 premiers du dernier Championnat de France Cadet
- 7) Classement provisoire de la Coupe Ile de France



*Mise en grille (pour les manches suivantes) :*

- 1) *Les coureurs Juniors Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Junior Homme de la saison en cours*
- 3) *Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Junior Homme*
- 4) *Les concurrents étrangers*
- 5) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **Championnats de France U19 M**

*Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France). L'encadrement sera entièrement assuré par le Comité Régional.*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 40 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.*

*En cas d'égalité, la dernière manche primera*

*Mise en grille : A venir*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **U23 M – ESPOIRS HOMMES**
  
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
  
- **Coupes de France U23 M**

*Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.*

*Mise en grille (pour la première manche) :*

- 1) *Les coureurs Espoirs Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les 20 premiers de la Coupe de France Espoir Homme de l'année précédente*
- 3) *Les 20 premiers du dernier Championnat de France Espoir Homme*

- 4) Les coureurs des équipes UCI
- 5) Les concurrents étrangers
- 6) Les 10 premiers de la Coupe de France Junior Homme de l'année précédente
- 7) Les 10 premiers du dernier Championnat de France Junior Homme
- 8) Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Mise en grille (pour les manches suivantes) :

- 1) Les coureurs Espoirs Hommes au dernier classement cyclo-cross UCI publié
- 2) Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Espoir Homme de la saison en cours
- 3) Les coureurs des équipes UCI
- 4) Les concurrents étrangers
- 5) Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Espoir Homme
- 6) Classement provisoire de la Coupe Ile de France

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **Championnats de France U23 M**

Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France).

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 40 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.

Mise en grille : A venir

Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.

- **ELITES HOMMES**
  
- **Des stages pourront potentiellement être réalisés**
  
- **Coupes de France Elites Hommes**

Participation club, équipe ou Comité Départemental comme inscrit sur le règlement.

*Mise en grille (pour la première manche) :*

- 1) *Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les 20 premiers de la Coupe de France Elite Homme de l'année précédente*
- 3) *Les 20 premiers du dernier Championnat de France Elite Homme*
- 4) *Les coureurs des équipes UCI*
- 5) *Les concurrents étrangers*
- 6) *Les 10 premiers de la Coupe de France Espoir Homme de l'année précédente*
- 7) *Les 10 premiers du dernier Championnat de France Espoir Homme*
- 8) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

*Mise en grille (pour les manches suivantes) :*

- 1) *Les coureurs classés au dernier classement cyclo-cross UCI publié*
- 2) *Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Elite Homme de la saison en cours*
- 3) *Les coureurs des équipes UCI*
- 4) *Les concurrents étrangers*
- 5) *Les 60 premiers coureurs de la manche précédente de la Coupe de France Elite Homme*
- 6) *Classement provisoire de la Coupe Ile de France*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

- **Championnats de France Elites Hommes**

*Participation Comité Régional comme inscrit sur le règlement pour les athlètes qualifiés (50 premiers du Classement Général de la Coupe de France).*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit d'ajouter 2 hors quotas comme inscrit sur le règlement en cas de résultats significatifs sur les Manches de la Coupe de France (top 40 au minimum) ou de faits de courses sur ces dernières.*

*Mise en grille : A venir*

*Les Cadres Techniques Référents se réservent le droit de modifier l'ordre de mise en grille en cas de résultats significatifs ou de faits de courses sur les épreuves listées.*

**Informations diverses :**

*Un contact a été mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les Cadres Techniques Référents.*

*Pour déterminer la composition de l'équipe du relais mixte, une concertation sera effectuée avec les coureurs qualifiés, sélectionnés ou en engagement libre pour les épreuves individuelles.*

**Lien pour postuler à une  
sélection hors quotas (toutes  
catégories)**



## **CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME**

**/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///**

**/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///**

**/// Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///**

Comité d'Ile de France de Cyclisme  
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines  
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180  
01 81 88 08 36